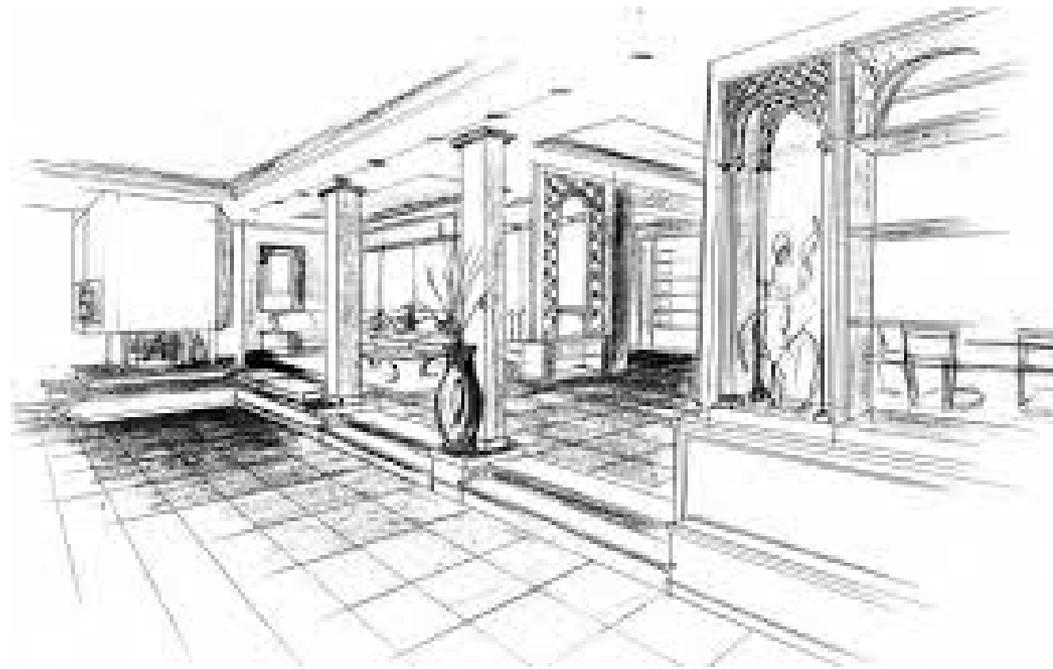


Architecte d'intérieur

Thomas Eva 3^o2

Conception d'espace

- Un architecte s'informe des besoins et de l'inspiration du client. Il observe les contraintes et les possibilités de l'espace à aménager .



Il tient compte des contraintes financières du client. Il réalise les esquisses puis les plans , il peut réaliser ses plans sur ordinateur ou sur papier .

Compétences requis

- À l'écoute :
- Chaque intérieur étant unique, l'écoute est essentielle pour comprendre les attentes du clients .



Créatif :

Un architecte d'intérieur est avant tout un artiste jouant avec les volumes, la lumière, couleurs, styles de mobilier et équipements différents.

l'exercer ?

Bureau/chantier :

L'architecte d'intérieur commence par visiter le site à aménager, il revient ensuite au bureau pour dessiner ses plans et monter ses dossiers. Le chantier commencé, il se rend sur place pour vérifier l'avancement des travaux .



A la maison :

Travailler à la maison exige une disponibilité constante pour pouvoir se déplacer chez son client

Salaires :

Débutant :

De 1500 à 2300 euros brut par mois.

Études :

Niveau bac + 2

- BTS design d'espace ; agencement de l'environnement architectural
- DMA (diplôme des métiers d'art) arts de l'habitat ; décor architectural

Niveau bac + 3

- DNAT (diplôme national d'arts et techniques) design d'espace

Niveau bac + 4

- DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués) architecture intérieure et création de modèles ; créateur-concepteur option architecture intérieure et environnement

Niveau bac + 5

- DNAP (diplôme national d'arts plastiques) design d'une durée de 3 ans après le bac, suivi d'un DNS EP (diplôme national supérieur d'expression plastique) design en 2 ans de Toulouse et d'Angers

- Diplôme de l'Ensad-Arts Déco spécialisé en architecture d'intérieur

- Diplômes de l'école Camondo, de l'Esag, de l'académie Charpentier, de l'École bleue, de l'Esail de Lyon...



Exemples de décoration intérieure

Avant

Après

